



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO E-E83989 VALABLE JUSQU'AU 06/09/2025

ÉDITÉ LE 05/08/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 30/07/2004
Forme juridique : SARL
Capital : 112 500
Registre du commerce ou répertoire des métiers : RC BESANCON B478018211
Siret : 478 018 211 00027
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 4313733 0
Assurance Responsabilité Travaux : SMABTP 1247001/001 393465
Assurance Responsabilité Civile : SMABTP 1247001/001 393465
Situation fiscale et sociale : A jour au 02/08/2024

Raison sociale : C.P.C.M.
**6 RUE DE L'EUROPE
ZI LA FOULOTTIERE
25410 SAINT VIT**
Téléphone : 03 81 60 76 60
Portable : 06 75 30 24 82
Responsabilité légale : PRETOT CHRISTIAN GÉRANT
Site Internet : www.cpcm.fr
E-mail : cpm@cpcm.fr

Fax :

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 584 644 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées	3	09/06/2023
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante)	18	09/06/2023
Nombre total de qualifications : 2			

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**

**AGENCE
QUALIBAT**

AGENCE DE BESANCON
ESPACE VALENTIN EST
VALPARC
10, RUE DE FRANCHE COMTE
25480 ECOLE VALENTIN

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.